

## Salon international de l'Agriculture 2022 Annonce des lauréats nationaux du concours des « Talents des fruits et légumes »

Après une première étape de qualification à l'échelle régionale, un jury s'est réuni et a désigné les lauréats nationaux, qui se sont vu remettre une récompense sur le stand des fruits et légumes frais des mains de Laurent Grandin, président d'Interfel. Un moment important pour cette cinquième édition du concours, qui honore le savoir-faire et le professionnalisme des acteurs de la filière.

Le jury a procédé à la notation du second tour et désigné les lauréats nationaux pour les catégories suivantes : Primeurs, Commerce de proximité, Supermarchés et Hypermarchés.



Les 6 lauréats nationaux 2021 décorés sur le salon de l'agriculture sont :

- ✚ **Catégorie Hypermarché (Ex-aequo) :**
  - **Dimitri Pinos** pour Leclerc Saint-Etienne-Lès-Remiremont (88).
  - **Jean-Louis Raynaud** pour Cora Limoges (87).
- ✚ **Catégorie Supermarché :** **Christophe Burgun** pour Intermarché Sarreguemines (57).
- ✚ **Catégorie Commerce de proximité :** **Evelyne Roux** pour Utile Bonnieux, Bonnieux (84).
- ✚ **Catégorie Primeur/Magasin :** **Chéryl Durand** pour Les magasins de la passion, Bernay (27).
- ✚ **Catégorie Primeur/Marché :** **Jérôme Chehet** pour Le Palais du Fruit, Rennes (35).

Cette année encore, des prix spéciaux ont été remis :

**Prix « Coup de cœur » :**

Coup de cœur national hypermarché : Ahmed Mestari pour Leclerc Rambouillet (78)

Coup de cœur national supermarché : Vanessa Hebert pour Intermarché Vieilleville (44)

Coup de cœur national primeur : Christophe Boudon, pour le Petit Marché d'Ornano à Bordeaux (33)

**Contact presse**

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

**A propos d'Interfel :**

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

[www.interfel.com](http://www.interfel.com) / [www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)